

# Actualisation des politiques Qualité, Santé & Sécurité et Environnement

---

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Le Groupe est implanté dans près de 90 pays, avec un effectif de près de 38 000 collaborateurs.

Notre raison d'être, fruit de plus de 150 ans d'histoire, est d'améliorer les vies, en transformant les espaces où les gens vivent, travaillent et se rencontrent, avec des infrastructures électriques et numériques et des solutions connectées simples, innovantes et durables.

La garantie de la qualité de nos produits et services, la préservation de la santé et de la sécurité de nos employés et de nos clients et la protection de l'environnement sont des éléments clés de la réussite de notre entreprise. C'est pour répondre à ces enjeux que les politiques Qualité, Santé & Sécurité et Environnement de Legrand ont été déployées depuis de nombreuses années et sont actualisées en 2024.



Politique  
**Qualité**



Politique  
**Santé & Sécurité au Travail**



Politique  
**Environnement**

# Politique Qualité

La qualité est une exigence majeure de Legrand qui place la satisfaction et la protection de ses clients au cœur de ses priorités. Dans un environnement en forte évolution technologique et extrêmement compétitif, Legrand adapte en permanence son approche qualité et conduit des plans d'amélioration continue pour garantir la qualité de ses produits et services dans la durée et ainsi transformer sa politique qualité en avantage concurrentiel décisif pour sa stratégie de développement.

La politique qualité de Legrand se décline selon trois axes :

## Satisfaire, fidéliser nos clients et saisir les opportunités pour conquérir de nouveaux marchés

- Rester à l'écoute permanente des besoins des marchés et du retour d'expérience des utilisateurs (sécurité, fiabilité, robustesse, facilité de mise en œuvre et d'utilisation...);
- Sécuriser le niveau de qualité de nos produits et services en intégrant le management du risque qualité le plus en amont du processus de création de l'offre, en considérant l'intégralité du cycle de vie de nos solutions, ainsi que la conformité à nos engagements de développement durable ;
- Prendre en compte, au-delà du produit, les étapes d'installation, d'utilisation et de maintenance ;
- Intégrer les évolutions technologiques et le besoin de service liés à nos segments à forte croissance : objets connectés, efficacité énergétique, datacenter.

## Garantir le respect de nos engagements

- Promouvoir des outils d'analyse de risques et déployer le Legrand Way (standards, outils et démarche d'amélioration continue) ;
- Assurer la conformité aux normes, à nos exigences et à celles de nos parties prenantes ;
- Organiser, mesurer et surveiller nos processus tout au long de notre chaîne de valeur ;
- Appliquer des actions rapides et proportionnées face aux risques détectés.

## Responsabiliser l'ensemble des acteurs de nos processus

- S'assurer de l'engagement des collaborateurs à appliquer la présente politique qualité ;
- Développer nos connaissances et nos compétences dans nos métiers présents et futurs ;
- Déployer des démarches qualité proactives centrées sur les attentes de nos clients au plus tôt dans nos processus ;
- Impliquer et responsabiliser au plus tôt nos fournisseurs.

La politique qualité de Legrand est supportée par un système de management de la qualité en perpétuelle amélioration basée sur des processus et outils déployés dans l'ensemble de notre organisation en cohérence avec la norme ISO 9001. Les objectifs associés à la présente politique sont précisés dans le Document d'Enregistrement Universel de Legrand.

Benoît COQUART • Directeur Général

CHARTRE DE LA PRÉVENTION

# Politique Santé & Sécurité au Travail

La Santé et la Sécurité au Travail sont une priorité absolue du groupe Legrand qui est convaincu qu'offrir des conditions de travail sûres et saines ainsi qu'une bonne qualité de vie au travail est un devoir vis-à-vis de ses collaborateurs et un critère essentiel de sa performance globale. Chacun des collaborateurs du Groupe doit également se sentir responsable de sa propre sécurité et de celle des autres et ainsi participer à notre raison d'être : « améliorer les vies ». Pour cela, chacun d'entre nous doit s'engager à respecter scrupuleusement les règles de sécurité à tout moment et lors de toute action.

Afin de renforcer cette approche et de répondre aux attentes de ses parties prenantes internes et externes, le groupe Legrand déploie sa démarche santé et sécurité au travail, au niveau mondial, selon quatre axes :

## Protéger nos collaborateurs au sein d'un environnement de travail durable

La détection des situations dangereuses, l'élimination des dangers, la réduction des risques et la prévention des accidents et maladies liés au travail sont indispensables et les actions nécessaires doivent être mises en œuvre sur la base de l'évaluation des risques et dans le respect strict du droit et des standards du Groupe.

## Intégrer la santé et la sécurité au travail dans l'ensemble de nos activités

La ligne managériale est garante de cette approche, au quotidien et dans la gestion du changement, avec le soutien de la fonction prévention locale et en s'imposant une exemplarité de chaque instant.

## Améliorer de façon permanente notre performance et notre système de management

Le partage des bonnes pratiques, le retour d'expérience et la recherche d'axes de progrès permettent d'enrichir le Legrand Way et notre système de management de la santé et sécurité au travail basé sur l'ISO 45001. La certification par tierce partie des entités concernées garantit la mise en œuvre concrète de cette politique.

## Encourager la responsabilisation de l'ensemble des acteurs et impliquer nos partenaires

Le développement d'une culture de sécurité individuelle et collective est un enjeu majeur de progrès continu, renforcé par la participation et la consultation des collaborateurs ou leurs représentants et par l'implication de l'ensemble de notre chaîne économique.

Les objectifs associés à la présente politique sont précisés dans la feuille de route RSE du groupe Legrand.

Benoît COUART - Directeur Général

# Politique Environnement

La réduction des impacts environnementaux du Groupe sur l'ensemble de sa chaîne de valeur, y compris ceux de ses sites, opérations, fournisseurs et partenaires du Groupe est une priorité.

(1) <https://www.legrandgroup.com/fr/nos-engagements/reduire-notre-impact-carbone>  
 (2) <https://www.legrandgroup.com/fr/investisseurs-et-actionnaires/document-de-reference-et-rapport-annuel/2022>

## Les principaux engagements environnementaux de Legrand

- Participer à la lutte contre le changement climatique en contribuant à la neutralité carbone collective d'ici 2050 ;
- Protéger l'environnement et prévenir toute forme de pollution ;
- Réduire les impacts environnementaux de nos sites ;
- Fournir à nos clients des produits et services éco-conçus leur permettant de réduire leurs consommations énergétiques ;
- Respecter l'ensemble des lois et réglementations environnementales en vigueur, dans tous les pays où il a des activités.

## Les mesures concrètes et objectifs chiffrés liés à ces engagements

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre du Groupe à horizon 2030 : -50 % d'émissions Scopes 1&2 et -15 % d'émissions Scope 3, objectifs validés par le *Science Based Targets initiative* (SBTi). Les objectifs à horizon 2024 sont présentés dans la Feuille de Route RSE de Legrand<sup>(1)</sup> ;
- La réduction des autres impacts environnementaux :
  - Par l'intégration des principes de l'économie circulaire, notamment l'éco-conception, lors du développement des produits ;
  - En limitant la production de déchets, en améliorant leur tri sur les sites industriels et en augmentant progressivement le taux de déchets recyclés ;
  - En poursuivant la réduction des consommations d'eau et l'optimisation de son recyclage et en luttant contre la pollution de l'air en limitant les émissions de Composés Organiques Volatils (COV).

## L'implication des parties prenantes du Groupe dans cette démarche

Legrand promeut et encourage :

- L'implication des collaborateurs du Groupe et leur accès à des formations thématiques permettant à chacun d'avoir les outils pour agir à la préservation de l'environnement ;
- Le partage des bonnes pratiques notamment au sein du Legrand Way Climat, et l'émulation auprès des partenaires et parties prenantes internes et externes ;
- Le déploiement par la Recherche et Développement des principes d'éco-conception et des dernières connaissances scientifiques permettant, entre autres, la substitution des substances chimiques dangereuses pour l'environnement et la santé.

Cette démarche environnementale concerne également les fournisseurs et sous-traitants du Groupe. Elle est intégrée dans les processus de sélection, d'homologation, et de pilotage de la performance et du risque des fournisseurs et dans la démarche de coût du cycle de vie des produits et matières achetées (CCV), basés sur l'ISO 20400.

## La certification ISO 14001

Le Groupe est engagé dans une démarche de certification ISO 14001, certification obligatoire à terme pour l'ensemble des sites industriels de plus de 25 ETP (Equivalent Temps Plein), pour les sites logistiques de plus de 5000 m<sup>2</sup> et pour les sites administratifs de plus de 200 ETP, sauf dérogation.

Le Groupe encourage également ses fournisseurs à déployer cette certification.

## Les résultats obtenus

Le Groupe rend compte annuellement de ses progrès sur les objectifs qu'il s'est fixés et partage les exemples les plus emblématiques des actions mises en place dans son Document d'Enregistrement Universel<sup>(2)</sup>.